

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Motion de soutien aux
communes dans le cadre
du déploiement de la fibre
optique.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Premier
Vice-Président**

Date de convocation :
11/06/19

Date d'affichage :
20/06/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 17 JUIN 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Jean-Claude DUSANTER représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, M. Sylvain VAN HEESWYCK représenté(e) par M. Benoît LEGRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE

Absent(e)s :

M. Freddy GRZEZICZAK, M. Claude VASSET, M. Jean-Pierre MENET, M. Frédéric ALLIOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

L'Etat a décidé de confier le déploiement de la fibre à Orange sur ses fonds propres sur les zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention

d'Investissement). La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois n'est donc ni financeur ni décideur sur ce dossier, et les communes membres demandent depuis 2017 à avoir de la visibilité sur les travaux engagés.

Dans cette configuration, les élus sont les seuls interlocuteurs des habitants mécontents, et ne sont que rarement informés par Orange, et encore moins par ses prestataires de travaux, des obstacles au déploiement ou au raccordement. Encore dernièrement, des travaux ont été interrompus pour des questions techniques sans explication et sans délai de prévenance.

Par ailleurs, des informations divergentes sur les engagements de couverture du territoire persistent, laissant penser que certains périmètres ne seraient pas couverts.

Force est de constater que la concertation et l'échange d'informations se bornent aux comités de pilotage imposés par l'Agglo, que les communes ne sont toujours pas considérées comme des partenaires, et les habitants ignorés dans leurs difficultés.

Dans ces conditions, les élus du Conseil communautaire demandent à Orange de faire preuve de transparence sur le déploiement et les travaux.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'alerter la direction régionale d'Orange sur le manque de communication envers les communes de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) d'approuver cette motion qui vise à réaffirmer les engagements d'Orange sur notre territoire pour une couverture à 100% des abonnés.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

002-200071892-20190617-46791-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/19

Publication : 20/06/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation